



COMMUNE DE CORCELLES
Près Payerne
MUNICIPALITE
Tél. 026/662.43.43

commune@corcelles.ch

1562 Corcelles, le 2 juin 2026

AVIS OFFICIEL

Commune de Corcelles

ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité informe la population de la demande d'abattage d'arbre(s) suivante :

<u>Propriétaire</u>	:	Alain Jaquemet
<u>Situation</u>	:	Parcelles 172 et 173 (Les Condémines)
<u>Nombre d'arbres</u>	:	4
<u>Essence</u>	:	Arbres fruitiers
<u>Délai d'enquête</u>	:	du 3 juin au 2 juillet 2026

Les remarques ou observations sur cette demande doivent parvenir à la Municipalité dans le délai d'enquête susmentionné.

La Municipalité